



Italie

14/17
ans

Dates du séjour :
Du 14/07 au 27/07/2024

Italie

Toutes les routes mènent à Rome

Bienvenue en Italie, pays aux mille paysages, mille saveurs, où l'on retrouve la mer, la montagne, la campagne, mais aussi de grandes villes regorgeant d'une histoire palpitante.

- **Turin** : ville romaine, ville médiévale, temple du baroque.
- **Les Cinque Terre** : l'UNESCO a défini ces villages comme faisant partie des plus beaux du monde. Les Cinque Terre, endroit idéal pour flâner et où le temps semble s'être arrêté.
- **Pise** : célèbre pour sa tour penchée et la fameuse place des miracles entre autres...
- **Florence** : magnifique ville pleine de charme et dynamique (Piazza Michelangelo, Duomo et campanile, galerie des offices...).

On ne peut pas aller en Italie sans passer par la superbe,

- **Rome** : le Colisée, la fontaine de Trevi, la Chapelle Sixtine ou encore le Panthéon viendront ponctuer ce séjour.



TRANSPORT

Des pré-acheminements pour rejoindre la ville d'Annecy s'effectuent en car, en train ou en véhicule UFOVAL depuis votre ville de départ. Puis départ en minibus 9 places en direction de Turin.

SITE

► Itinéraire prévisionnel.

- Turin
- Les Cinque Terre
- Pise
- Florence
- Rome

► Matériel

Duvet fournis par l'UFOVAL,
tapis de sol personnel.

► Cadre de vie (type d'hébergement/effectifs)

Pendant notre voyage nous allons visiter de magnifiques régions. Nous traverserons l'Italie dans sa grande partie nord le long de la mer Méditerranée. Le voyage se déroule en minibus à partir d'Annecy, la nuit nous dormirons à la belle étoile ou sous tente, suivant les possibilités et envies de chacun.

Le même rituel où que nous soyons :

- Installation du camp (montage des tentes, coin cuisine, jeux, étendoir, etc...).
- Tour du camping.
- Point sur les tâches, activités et veillées à venir.
- Visite du coin, plage, piscine, courses.

Soyez vigilants, nous marcherons beaucoup la journée, de bonnes chaussures pour marcher sont fortement recommandées.

► Le transport

Les déplacements se feront en transports en commun sur les lieux de visite, et principalement à pied !

Pour des raisons pratiques et de sécurité, les grands trajets entre les villes sont prévus et organisés avant le séjour. Trois chauffeurs pour deux véhicules se relaient pour la sécurité de tous.

Nous nous laissons toujours la possibilité de moduler le programme une fois sur place.



ACTIVITES

Plage, piscine, grand jeux, vélo, baignades, plongée, randonnées, visites, musées, jeux de pistes, les journées qui nous attendent vont être riches. Il n'y a pas un seul jour comme les autres ! Les journées sont décidées au fur et à mesure du séjour, par les jeunes, l'équipe, mais aussi suivant la météo et la faisabilité du projet. Le programme des journées est équilibré entre culture et loisirs, randonnées et détente, tout le monde a son mot à dire. Pour plus de plaisir, pour rendre ces vacances uniques, nous attendons vos idées, vos projets, un jeu, une sortie...

Séjour itinérant = découverte. Pour découvrir, pour partager, il faut bouger, hors de question de s'enliser sur nos serviettes ! Balades à vélos, pêche, visite d'aquarium, randonnées. Nos envies sont différentes, ainsi suivant les motivations nous diviserons le groupe si nécessaire.

Voici donc quelques propositions pour le séjour, avec l'ouverture qu'une partie reste à construire avec vos idées/envies :

➤ Turin

Turin se découvre le long de places, de rues et d'**artères bordées d'arcades** (elles totalisent 24 km !). S'y manifeste en particulier un style **baroque** spécifique, dit piémontais, plus sobre qu'ailleurs.

Sur la **piazza Castello**, vous avez le **Palazzo Madama** qui mélange des morceaux de porte romaine, de château médiéval et une façade baroque ! Il y a là aussi **l'église San Lorenzo** et sa coupole ornée de fenêtres qui, de l'intérieur, dessinent des visages intrigants, ainsi que l'imposant **Palazzo Reale** (17^e siècle),

Les commerces abondent au centre de Turin, et notamment ceux qui sont dédiés au bien-manger !

Mention spéciale au gigantesque **marché**, assez fréquenté par les Français frontaliers, qui se tient sur la **piazza della Repubblica**, où une partie est réservée aux producteurs locaux : fruits, légumes, fromages, jambons...



➤ Cinque Terre

Le domaine des Cinque Terre est aujourd'hui reconnu pour son caractère extraordinaire et classé au patrimoine mondial de l'UNESCO. Le paysage est typiquement méditerranéen. Les pins sculptés par la brise s'étirent sur les collines qui tombent à pic dans l'eau.

Ce littoral travaillé par la mer abrite des centaines de petites criques. L'eau est turquoise et les poissons nombreux.

Monterosso, Manarola, Corniglia, Vernazza et Riomaggiore sont les cinq villages qui composent les Cinque Terre. Ces cinq petites perles sont reliées entre elles par des sentiers pittoresques. Vous vous baladerez le long des murs de pierres séchées, qui délimitent les champs de vignes centenaires. Nous ferons une randonnée pour lier les différentes villes, découvrir l'authenticité du site. Les pins, les cigales et l'air de la mer rappellent le caractère méditerranéen des Cinque Terre.



➤ Pise

Parmi les monuments les plus importants de la ville, sur la célèbre **Place des Miracles** déclarée patrimoine de l'humanité (appelée aujourd'hui Piazza Duomo), s'élève la cathédrale construite en marbre entre 1064 et 1118, de style roman, avec ses portails en bronze de Bonanno Pisano et la Chaire de Giovanni Pisano.

Sur la place, la célèbre **Tour Penchée** du XIIe siècle, haute de 55 mètres, commença à pencher immédiatement après sa construction.



➤ Florence

Capitale de la Toscane, l'une des villes d'Italie les plus visitées et l'une des plus riches en monuments. Célèbre dans le monde entier pour ses monuments et ses œuvres d'art des plus grands artistes de la Renaissance, elle est une destination de choix pour les amateurs d'art et d'histoire.

➤ Rome

La capitale italienne regorge de richesses d'architecture et d'histoire mais aussi de célèbres légendes ! Que serait Rome sans **son mythique Colisée** ? Le temps d'une visite, c'est en gladiateur des temps modernes que l'on découvre cet immense amphithéâtre (le plus grand jamais construit dans l'empire romain) situé en plein cœur de la ville. Et pourquoi pas un petit tour du côté de la **Fontaine de Trévi** pour une pause « dolce vità » ? L'occasion de jeter un œil à cette célèbre et magnifique fontaine et d'y jeter sa petite pièce par-dessus l'épaule pour y faire son vœu ! Non loin, à l'église Santa Maria in Cosmedin se trouve la bocca della verita, un visage masculin et barbu à la bouche creuse. On dit que celui qui introduit sa main et qui aurait déjà menti se fait avaler. Prêt.e à tenter l'expérience ? Et non loin de Rome, **le plus petit Etat d'Europe : le Vatican** mérite aussi un petit passage avec sa célèbre **Basilique Saint Pierre**, son obélisque et sa grande place et bien entendu la célèbre **Chapelle Sixtine**. Vous l'avez bien compris, Rome ne s'est pas construite en un jour !!! Tout énumérer serait impossible ! Ceci n'est qu'un tout petit aperçu de ce qu'il est possible de faire. Rome est une ville très prisée des touristes. L'affluence notamment en période de vacances scolaires rend parfois difficile l'accès à certains édifices.

Nous serons très probablement obligés de faire des choix ensemble sur place et de faire appel à notre patience quelques fois.

A noter !

Le planning peut changer si l'équipe d'animation trouve que les conditions de sécurité nécessaires à sa pratique ne sont pas pleinement remplies (météo, santé de l'enfant...).

ORGANISATION DU SEJOUR

▶ L'équipe d'encadrement

1 adulte pour 6 à 8 jeunes en moyenne. Pour un groupe de 15 jeunes, 3 adultes encadrent le séjour, dont un directeur et une personne en charge de l'assistance sanitaire.

▶ L'alimentation

Le petit-déjeuner est pris au campement avant de débiter nos journées de découvertes. Nous pique-niquons de sandwiches et de salades pour le déjeuner afin de faciliter le temps de déplacement et de visites. Des repas chauds, préparés selon les talents des membres du groupe, sont proposés chaque soir. Nous découvrons la nourriture locale et apprécions les multiples spécialités du pays. Chacun d'entre nous doit s'impliquer activement et participer à tour de rôle aux tâches collectives avec l'aide des adultes (courses, préparation des repas, vaisselle...).

La vie collective lors d'un séjour itinérant à l'étranger rend difficile l'adaptation constante aux choix alimentaires de chacun (idéologie, religion...). Nous garantissons cependant le respect des régimes alimentaires **médicaux** des participants concernés.

▶ Déroulement de la journée

Les activités, les visites et l'organisation de la vie quotidienne sont réfléchies et anticipées par l'équipe. Durant le séjour, le rythme de vie est adapté aux envies et à l'état de fatigue de chacun, dans la mesure du possible. Chaque jour, des groupes sont faits pour permettre aux jeunes de choisir, de répondre le plus possible à leurs attentes.

▶ Le réveil

Il est échelonné sur un temps défini afin de s'adapter au mieux au rythme de chacun mais il peut parfois être programmé tôt le matin si une activité l'impose.

► Le coucher

Il s'effectue selon l'état de fatigue des jeunes, et donc en fonction du programme du jour.

► La toilette

Un brin de toilette est effectué chaque matin. Chaque soir, les jeunes prennent une douche bien appréciée. Dans les campings, les sanitaires sont parfois assez rudimentaires, ce n'est donc pas toujours possible de brancher des appareils électriques, de prendre ses aises ou d'avoir de l'eau chaude à chaque fois !

► Le linge

Les jeunes auront la possibilité de laver leur linge soit à la main, soit en laverie automatique. Malgré l'attention qu'on peut y apporter, il existe toujours, en collectivité, un risque de problème de lavage (linge déteint, abîmé). Il est préférable de choisir des vêtements pratiques, pas trop délicats, ayant déjà servi, plutôt que des vêtements neufs. Afin de réduire les risques de pertes, il est indispensable de marquer les vêtements au nom de votre enfant.

► Pour avoir des nouvelles de votre enfant

Téléphone : le téléphone portable est fortement déconseillé, afin de profiter pleinement de la vie de groupe. De plus, les frais supplémentaires inhérents aux communications passées et reçues à l'étranger sont très élevés ! Si toutefois le jeune le garde durant le séjour, son utilisation sera réglementée par l'équipe d'encadrement.

Internet : des nouvelles du groupe sont données **occasionnellement** sur le blog du séjour, suivant la possibilité de connexion internet à chaque étape. Pour le consulter, il suffit de vous rendre sur le site : **www.fo174.org/blogs-de-nos-sejours** et de sélectionner le séjour concerné. L'identifiant et le mot de passe vous seront communiqués sur la convocation de départ.

En cas d'urgence, les parents peuvent contacter l'**UFOVAL** qui reste en liaison régulière avec le directeur.

► Rappel réglementaire

Même à l'étranger, nous appliquerons la loi française en vigueur : la loi française interdit la consommation d'alcool aux mineurs. La possession et la consommation de drogue constituent un délit. La consommation de tabac est quant à elle strictement interdite aux jeunes de moins de 16 ans. Durant le séjour, elle peut être tolérée et réglementée pour les jeunes de cet âge, sur accord parental.

D'une manière générale, tout comportement de nature à nuire à votre sécurité ou à celle de vos camarades, ou pouvant compromettre la qualité des vacances que nous nous efforçons de proposer à chacun, pourra donner lieu à une décision de renvoi. Frais de retour à votre charge...

► Informations avant le séjour

Il est important de se renseigner sur le pays afin de bien préparer son voyage. Vous trouverez de nombreuses informations dans les ouvrages en bibliothèque, dans les guides de voyage ou sur les sites internet.

INFORMATIONS POUR PREPARER VOTRE SEJOUR

► Argent de poche

Chaque jeune est responsable de son argent. **Il n'est pas nécessaire d'apporter une somme trop importante**, 30 à 50 euros pour l'ensemble du séjour sont largement suffisants.

► Santé

Il est très important de remplir sérieusement et sans omission la fiche sanitaire en nous indiquant par exemple les allergies, les problèmes de santé particuliers ou le régime alimentaire médical. L'assistante sanitaire veillera à l'hygiène ainsi qu'au suivi des traitements médicaux (**accompagnés obligatoirement d'une ordonnance !**). Si un jeune est malade, le directeur téléphonera à la famille et n'hésitera pas à consulter un médecin.



Ce séjour ne nécessite pas une condition physique particulière, toutefois, il faut être capable de porter son sac, marcher durant un petit moment, supporter les conditions météorologiques diverses... Aucune **vaccination** particulière n'est obligatoire. Nous vous conseillons de vous renseigner auprès de votre médecin généraliste sur les éventuels traitements préventifs. **Lors de l'inscription, merci de nous informer de tout problème important concernant la santé de votre enfant !**

► Objets de valeur

Les objets de valeur tels que le téléphone portable, appareil photo numérique, vêtements de marque... sont **déconseillés pendant le séjour**. Ils resteront sous l'entière responsabilité de votre enfant s'il décidait toutefois de les amener (aucun remboursement en cas de dégradation, vol, perte...).

Comme dans beaucoup de pays où l'affluence touristique est importante, les transports en communs et les centres villes bondés facilitent la perte et le vol d'objets. La vigilance de chacun est impérative.

► Assurance

Notre association souscrit une assurance dite « centres de vacances » pour tous les enfants et les jeunes qui sont inscrits dans les séjours qu'elle organise.

Cette assurance couvre : les frais de soins en complément des régimes légaux, le rapatriement en cas d'accident ou de maladie ne pouvant être traité sur place, certains biens si le sinistre est accidentel. Pour autant, les parents demeurent responsables des actes commis par leurs enfants au titre de l'autorité parentale, c'est pourquoi nous vous conseillons de souscrire un contrat d'assurance individuelle accident et responsabilité civile.

DOCUMENTS ET INFORMATIONS INDISPENSABLES

Documents originaux à remettre le jour du départ :

- Pièce d'identité personnelle en cours de validité
- Autorisation de sortie de territoire CERFA N°15646*01 + copie de la carte d'identité du signataire + copie du livret de famille dans le cas où l'enfant ne porte pas le même nom de famille que le parent signataire
- Carte européenne d'assurance maladie
- Fiche sanitaire (remplie et signée)
- Médicaments + ordonnance (en cas de traitement médical à suivre)



Attention il faut impérativement envoyer avant le 01/05/2024 :

- Photocopie de la pièce d'identité du jeune en cours de validité.
- Photocopie de l'autorisation de sortie de territoire CERFA N°15646*01 + photocopie de la carte d'identité du signataire + photocopie du livret de famille dans le cas où l'enfant ne porte pas le même nom de famille que le parent signataire

FICHE TROUSSEAU

Nom et Prénom de l'enfant :

Chaque pièce du trousseau doit être marquée au nom et prénom du jeune, à l'aide de bandes tissées et cousues.	Conseillé	Dans la valise	Sur soi	Inventaire de l'animateur	
				ARRIVEE	DEPART
VALISE ou SAC DE VOYAGE	1				
CHAPEAU, CASQUETTE ou BOB	1				
TEE –SHIRT, POLO	7				
PULL ou SWEAT chaud	2				
COUPE VENT / IMPERMEABLE	1				
SHORT, BERMUDA ou PANTACOURT	2				
PANTALON	2				
ROBE ou JUPE	Facultatif				
SLIPS, CULOTTES ou CALECONS	7				
PAIRES DE CHAUSSETTES	7				
PYJAMA	1				
MAILLOT DE BAIN	1				
SERVIETTE DE PLAGE	1				
PETIT SAC A DOS pour la balade	1				
NU-PIEDS	1				
BASKETS ou CHAUSSURES DE MARCHÉ	1				
SERVIETTE DE TOILETTE	1				
GANT DE TOILETTE	1				
TROUSSE DE TOILETTE : gel douche ou savon avec étui, shampoing, peigne ou brosse, brosse à dents, dentifrice, crème solaire, mouchoirs en papier					
NECESSAIRE COURRIER : Bloc, enveloppes, timbres, stylo					
AUTRES					

- Penser aux serviettes microfibrés : gain de place et séchage rapide !
- Amener des vêtements solides, se lavant facilement, ne déteignant pas (pas de vêtements neufs, de marque ou de valeur).
- Conditionner les vêtements dans des sacs plastiques dans le sac à dos, imparable pour les protéger de l'humidité!
- Conditionner les liquides (gel douche, shampoing...) dans des flacons à bouchon, dans un sac à congélation pour éviter les fuites...
- Restreindre le poids des affaires personnelles à un **maximum de 7 kg** et laisser de la place libre sur le haut du sac (pour y ajouter le matériel collectif le jour du départ)

AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE (AST)
D'UN MINEUR NON ACCOMPAGNÉ PAR UN TITULAIRE DE L'AUTORITÉ PARENTALE
(article 371-6 du code civil; décret n° 2016-1483 du 2 novembre 2016 relatif à l'autorisation de sortie du territoire d'un mineur non accompagné par un titulaire de l'autorité parentale; arrêté du 13 décembre 2016)

Imprimer
 Réinitialiser

1. PERSONNE MINEURE AUTORISÉE À SORTIR DU TERRITOIRE FRANÇAIS

Nom (figurant sur l'acte de naissance) :
 Prénom(s) :
 Né(e) le : [][]/[][]/[][][][][][][][][] à (lieu de naissance) :
 Pays de naissance :

2. TITULAIRE DE L'AUTORITÉ PARENTALE, SIGNATAIRE DE L'AUTORISATION

Nom (figurant sur l'acte de naissance) :
 Nom d'usage (ex. nom d'épouse/d'époux) :
 Prénom(s) :
 Né(e) le : [][]/[][]/[][][][][][][][][] à (lieu de naissance) :
 Pays de naissance : Nationalité :
 Qualité au titre de laquelle la personne exerce l'autorité parentale (cocher la case) :
 Père Mère Autre (préciser) :
 Adresse :
 N° (bis, ter) Type de voie Nom de la voie
 Code postal : [][][][][][][][][] Commune :
 Pays :
 Téléphone (recommandé) : ____/____/____/____/____
 Courriel (recommandé) :

3. DURÉE DE L'AUTORISATION

La présente autorisation est valable jusqu'au : [][][][][][][][][] inclus.
 Elle ne peut excéder un an à compter de la date de sa signature.
 Exemple : une autorisation signée le 1^{er} septembre ne peut excéder le 31 août de l'année suivante.

4. SIGNATURE DU TITULAIRE DE L'AUTORITÉ PARENTALE

« Je certifie sur l'honneur l'exactitude des présentes déclarations »⁽¹⁾ :
 DATE : [][][][][][][][][] Signature du titulaire de l'autorité parentale :
⁽¹⁾Toute fausse déclaration est passible des peines d'emprisonnement et des amendes prévues aux articles 441-6 et 441-7 du Code pénal.

5. COPIE DU DOCUMENT JUSTIFIANT L'IDENTITÉ DU SIGNATAIRE PRÉSENTÉE À L'APPUI DE L'AUTORISATION ⁽¹⁾ :

Type de document (cocher la case) : Carte nationale d'identité Passeport Autre
 (Préciser :)⁽²⁾
 Délivré(e) le : [][][][][][][][][]
 Par (autorité de délivrance) :

⁽¹⁾ La photocopie du document officiel justifiant de l'identité du signataire doit être lisible et comporter les nom, prénoms, date et lieu de naissance, photographie et signature du titulaire, ainsi que dates de délivrance et de validité du document, autorité de délivrance.
⁽²⁾ Personne de nationalité française : carte nationale d'identité ou passeport, en cours de validité ou périmés depuis moins de 5 ans; Ressortissant de l'Union européenne ou d'un État partie à l'accord sur l'Espace Économique Européen (Islande, Norvège et Liechtenstein) ou de la Suisse : carte nationale d'identité ou passeport, délivrés par l'administration compétente de l'État dont le titulaire possède la nationalité, ou document de séjour délivré en France (art. L. 311-1 et s. du CESEDA), en cours de validité; Ressortissant d'un pays tiers à l'Union européenne : passeport délivré par l'administration compétente de l'État dont le titulaire possède la nationalité ou document de séjour délivré en France (art. L. 311-1 et s. du CESEDA) ou titre d'identité et de voyage pour réfugié(e) ou pour apatride, en cours de validité.

RAPPEL : « La présente autorisation n'a pas pour effet de faire échec aux mesures d'opposition à la sortie du territoire (OST) ou d'interdiction de sortie du territoire (IST). Si votre enfant fait l'objet d'une mesure d'interdiction de sortie du territoire sans l'autorisation des deux parents, il doit justifier de l'autorisation prévue à l'article 1180-4 du code de procédure civile. »